

tribunaux et des organismes qui prennent soin des enfants, du soin des arriérés mentaux dans des maisons de pension et des facilités d'enseignement.

La partie II du présent chapitre traite à la p. 282 des services de bienfaisance du ministère.

Saskatchewan.—Le ministère de la Santé publique comprend 13 divisions: (1) l'Administration; (2) le Service d'infirmières de la santé publique, dont le programme s'étend à la santé publique, au bien-être infantile et maternel, au travail scolaire, à l'épidémiologie, aux maladies vénériennes, ainsi qu'aux subventions de maternité; (3) la Division des maladies transmissibles, qui distribue gratuitement vaccins et sérums aux médecins et aux hôpitaux, surveille les cliniques pour personnes ayant déjà souffert de poliomyélite, les commissions d'hygiène et les médecins des services de santé, voit à l'examen des personnes qui manipulent les aliments, à l'inhumation, à l'exhumation et au transport des cadavres et applique des programmes d'immunisation; (4) la Division de l'assainissement, qui veille aux aqueducs, aux systèmes d'égout et à l'égouttement; aux sources d'approvisionnement de denrées alimentaires, y compris le lait; à l'assainissement urbain et rural; (5) la Division des laboratoires, qui fait le travail régulier de santé publique en bactériologie, sérologie, chimie et pathologie et assure un service clinique de laboratoire de diagnostic aux médecins de campagne; (6) la Statistique vitale; (7) les Services de maladies mentales, qui soignent les patients dans les institutions d'aliénés et de déficients et à l'hôpital de psychopathie à Regina et surveillent les cliniques d'hygiène mentale; (8) la Lutte antivénéérienne, qui comprend les services de diagnostic et de traitement, l'épidémiologie et l'éducation; (9) l'Enseignement de l'hygiène, qui poursuit un programme éducatif en faveur d'un plus haut degré de santé; (10) l'Alimentation, qui cherche à créer de meilleures habitudes alimentaires, en insistant particulièrement sur l'alimentation des enfants et en veillant surtout sur les dînettes à l'école; (11) l'Aptitude physique et la Récréation, qui encouragent, organisent et appuient les initiatives sociales, culturelles et athlétiques; (12) l'Hygiène industrielle, qui fournit un service de consultation à l'industrie; (13) le Service ambulancier aérien, qui fournit un service d'urgence au taux modique de \$25 l'envolée.

La province est divisée en 13 régions sanitaires, dont 5 sont établies. La Commission du cancer du ministère de la Santé publique a établi à Regina et à Saskatoon des cliniques de consultation, de diagnostic, de chirurgie et de traitement pour le cancer. Une usine de Saskatoon produit du radon. Le traitement gratuit des cas de poliomyélite est fourni à Saskatoon et à Regina. Des services de diagnostic et de traitement gratuits sont fournis aux tuberculeux dans trois sanatoriums et dans un certain nombre de cliniques de la Ligue antituberculeuse de la Saskatchewan. Des relevés annuels se poursuivent dans toute la province.

Tous les hôpitaux et maisons de santé approuvés et tous les projets d'hôpitaux et leur administration tombent sous la surveillance de la Commission d'organisation des services de santé. Cette commission sert d'organisme consultatif aux régions, municipalités, districts d'amélioration locale, associations de bénéfice mutuel et d'hospitalisation, hôpitaux d'une union de municipalités, et elle est responsable des allocations pour soins médicaux. Elle fait l'inventaire des aménagements d'hôpitaux et elle est consultée au sujet des additions nécessaires. Elle doit approuver les règlements et les contrats de tous les programmes municipaux de santé. Elle administre le programme des services hospitaliers de la Saskatchewan, qui pourvoit à des soins hospitaliers pour chaque habitant de la province. La Division des ser-